

Cour d'appel fédérale



Federal Court of Appeal

Date : 20181025

Dossier : A-354-16

Référence : 2018 CAF 197

[TRADUCTION FRANÇAISE]

**CORAM : LE JUGE WEBB
LE JUGE NEAR
LA JUGE GLEASON**

ENTRE :

SA MAJESTÉ LA REINE

appellante

et

GERBRO HOLDINGS COMPANY

intimée

Audience tenue à Ottawa (Ontario), le 25 octobre 2018.
Jugement rendu à l'audience à Ottawa (Ontario), le 25 octobre 2018.

MOTIFS DU JUGEMENT DE LA COUR :

LE JUGE WEBB

Cour d'appel fédérale



Federal Court of Appeal

Date : 20181025

Dossier : A-354-16

Référence : 2018 CAF 197

**CORAM : LE JUGE WEBB
LE JUGE NEAR
LA JUGE GLEASON**

ENTRE :

SA MAJESTÉ LA REINE

appellante

et

GERBRO HOLDINGS COMPANY

intimée

MOTIFS DU JUGEMENT DE LA COUR
(Prononcés à l'audience à Ottawa (Ontario), le 25 octobre 2018.)

LE JUGE WEBB

[1] La Cour est saisie de l'appel du jugement par lequel la juge en chef adjointe Lamarre de la Cour canadienne de l'impôt (2016 CCI 173) a accueilli l'appel interjeté par Gerbro Holdings Company à l'encontre de la nouvelle cotisation établie pour ses années d'imposition 2005 et 2006.

[2] Nous ne sommes pas convaincus que la juge en chef adjointe a commis une erreur susceptible de contrôle dans ses motifs détaillés et approfondis.

[3] Par conséquent, l'appel est rejeté avec dépens.

« Wyman W. Webb »

j.c.a.

Traduction certifiée conforme
Andrée Morin, jurilinguiste

COUR D'APPEL FÉDÉRALE

AVOCATS INSCRITS AU DOSSIER

**APPEL D'UN JUGEMENT OU D'UNE ORDONNANCE DE LA COUR CANADIENNE
DE L'IMPÔT, DATANT DU 22 JUILLET 2016, N° DE RÉFÉRENCE 2016 CCI 173,
N° DE DOSSIER 2012-739(IT)G ET 2012-4194(IT)G**

DOSSIER : A-354-16

INTITULÉ : SA MAJESTÉ LA REINE c.
GERBRO HOLDINGS COMPANY

LIEU DE L'AUDIENCE : OTTAWA (ONTARIO)

DATE DE L'AUDIENCE : LE 25 OCTOBRE 2018

MOTIFS DU JUGEMENT DE LA COUR : LE JUGE WEBB
LE JUGE NEAR
LA JUGE GLEASON

PRONONCÉS À L'AUDIENCE PAR : LE JUGE WEBB

COMPARUTIONS :

Caroline Ahn
Alexandra Humphrey
Jenna Clark

POUR L'APPELANTE

Stéphane Eljarrat
John J. Lennard
Élisabeth Robichaud

POUR L'INTIMÉE

AVOCATS INSCRITS AU DOSSIER :

Nathalie G. Drouin
Sous-procureure générale du Canada

POUR L'APPELANTE

Davies Ward Phillips & Vineberg S.E.N.C.R.L., s.r.l.
Montréal (Québec)

POUR L'INTIMÉE